

**En 2011, les établissements supérieurs publics (universités, écoles, CNAM) ont réalisé un chiffre d'affaires de 411 millions d'euros au titre de la formation continue pour un public composé de 448 000 stagiaires, avec un volume de 69 millions d'heures-stagiaires plutôt stable par rapport à 2010.**

**Pour les universités, les trois quarts des recettes sont d'origines privées, dont la moitié est abondée par les entreprises qui restent ainsi le premier contributeur de la formation continue, pour un public composé de près d'un tiers de salariés. La part des fonds publics ne représente que 22 % des ressources, dont l'essentiel provient des régions (55 %). D'autres sources de financement abondent la formation continue universitaire, comme la vente de formation à d'autres prestataires.**

**À l'université, plus de la moitié des stagiaires inscrits préparent un diplôme, soit un diplôme national (30 %), soit un diplôme d'université (22 %), pour un total de 71 000 diplômes délivrés dont 67 % de diplômes nationaux. Par ailleurs, la durée moyenne de formation se maintient à 143 heures, mais avec une baisse de 7 heures pour les salariés envoyés au titre du plan de formation (87 heures au lieu de 94).**

## Croissance modérée de la formation continue universitaire en 2011

Joëlle Grille, DEPP A1

En 2011, la formation continue de l'enseignement supérieur public (universités et leurs composantes, écoles d'ingénieurs et CNAM) a concerné 448 000 stagiaires et dispensé 69 millions d'heures-stagiaires pour un chiffre d'affaires de 411 millions d'euros. Le chiffre d'affaires a augmenté de 6 % par rapport à 2010. À champ constant, le nombre de stagiaires se maintient, ainsi que le volume des heures-stagiaires. La durée moyenne des stages reste stable à 153 heures (*tableau 1*).

### LES FONDS PUBLICS DIMINUENT CHAQUE ANNÉE

Pour ce qui concerne les universités publiques, les entreprises restent les principaux financeurs de la formation continue (28 %). Avec les OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés), elles en financent 46 %, soit une hausse de trois points par rapport à 2010. Les financements en provenance des pouvoirs publics diminuent encore d'un point en 2011 pour atteindre 22 %, tandis que les individuels payants et les stagiaires participent à hauteur de 24 %. La part des autres fonds (contrats avec d'autres prestataires de formation, vente d'ingénierie de formation et prestations d'accompagnement de VAE [validation des acquis de l'expérience] ou de bilans de compétence)

redescend à 7 % de l'ensemble, en perdant 3 points (*graphique 1*).

### FORTE POUSSÉE DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

En 2011, dans les universités (avec leurs composantes, tels les IUT), INP (instituts nationaux polytechniques) et UT (universités de technologie), le nombre des stagiaires reste stable à champ constant avec 340 000 stagiaires (*tableau 2 et voir encadré « Sources, champ et définitions »*). En effet, le public des salariés, le plus nombreux, n'évolue pas alors que le public des professions non salariées (commerçants ou professions libérales) perd 10 %, tandis que celui des demandeurs d'emplois sans prise en charge et celui des particuliers augmentent respectivement de 7 et de 11 %. Encore plus que les années précédentes, il faut noter une hausse sensible des contrats de professionnalisation (+ 15 %), qui concernent à 94 % des stagiaires de moins de 26 ans.

En 2011, le volume des heures-stagiaires reste également très stable, passant de 48 à 49 millions, alors que la durée moyenne des stages à l'université, tous types de stagiaires confondus, s'établit à 143 heures, comme l'année précédente, après redressement (*voir encadré « Sources, champ et définitions »*). Toutefois, la moyenne des stages

Direction de l'évaluation,  
de la prospective et de la performance  
Directrice de la publication :  
Catherine Moisan  
Secrétaire de rédaction :  
Marc Saillard  
Maquettiste : Frédéric Voiret  
Impression : DEPP/DVE  
DEPP, Département  
de la valorisation et de l'édition  
61-65 rue Dutot  
75732 Paris Cedex 15  
depp.diffusion@education.gouv.fr  
ISSN 1286-9392



**TABLEAU 1 – Évolution de la formation continue dans l'enseignement supérieur entre 2010 et 2011**

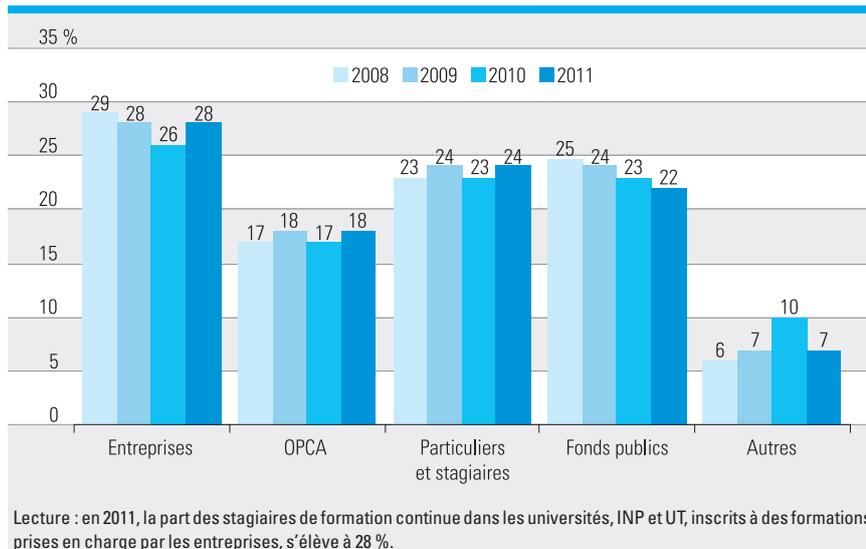
France métropolitaine + Dom + Nouvelle-Calédonie + Polynésie française

Types d'établissements	Chiffre d'affaires (millions d'€)			Stagiaires (milliers)			Heures-stagiaires (millions)			Durée (heures)		
	2010	2011	Évolution 2010-2011 (%)	2010	2011	Évolution 2010-2011 (%)	2010	2011	Évolution 2010-2011 (%)	2010	2011	Évolution 2010-2011 (%)
Universités ( IUT inclus), INP et UT	243	258	6	337,0	340,0	0,9	48,1	48,5	1	143	143	0
Grands établissements et écoles d'ingénieurs publiques	28	32	14	21,1	21,8	3,1	4,1	3,2	- 22	194	151	- 22
<b>Sous-total</b>	<b>271</b>	<b>290</b>	<b>7</b>	<b>358,1</b>	<b>361,8</b>	<b>1,0</b>	<b>52,2</b>	<b>51,7</b>	<b>- 1</b>	<b>146</b>	<b>143</b>	<b>- 2</b>
CNAM et centres régionaux associés	116	121	4	88,0	88,3	0,3	16,0	16,8	5	182	189	4
<b>Total</b>	<b>387</b>	<b>411</b>	<b>6</b>	<b>446,1</b>	<b>448,0</b>	<b>0,4</b>	<b>68,2</b>	<b>68,5</b>	<b>0</b>	<b>153</b>	<b>153</b>	<b>0</b>

Source : MEN-MESR DEPP

**GRAPHIQUE 1 – Origine des fonds de la formation continue dans les universités de 2008 à 2011 (%) - universités publiques (y compris IUT), INP et UT**

France métropolitaine + Dom + Nouvelle-Calédonie + Polynésie française



Source : MEN-MESR DEPP

par type de publics accuse de fortes différences. La durée moyenne des stages des salariés diminue de deux heures, passant de 167 à 165 heures. Parmi ceux-ci, les plus concernés sont principalement les 100 000 stagiaires inscrits au titre du plan de formation de leur entreprise, qui perdent 7 heures de formation en moyenne par rapport à 2010( 87 heures à la place de 94). La durée

de formation des demandeurs d'emploi est stable à 271 heures, avec une légère hausse de deux heures pour les deux tiers d'entre eux, dont la formation est prise en charge, et une baisse de 14 heures pour le tiers restant. Les particuliers payants perdent 11 heures en moyenne. Par contre, les non-salariés, commerçants et professions libérales gagnent 23 heures (tableau 2).

**TABLEAU 2 – Répartition des stagiaires et des heures-stagiaires selon les types de publics en 2010 et 2011**

France métropolitaine + Dom + Nouvelle-Calédonie + Polynésie française

Types de publics en formation continue dans universités ( IUT inclus), INP et UT	2010			2011			Évolution des stagiaires entre 2010 et 2011 (%)	Évolution des heures-stagiaires entre 2010 et 2011 (%)	Part du total en 2011 (%)
	Stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne de formation (en heures)	Stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne de formation (en heures)			
Plan de formation de l'entreprise	102 373	9 657 407	94	101 612	8 814 897	87	- 1	- 9	29,9
Congé individuel de formation	13 413	4 183 800	312	12 223	3 860 326	316	- 9	- 8	3,6
Contrats de professionnalisation	14 210	7 927 264	558	16 292	8 782 544	539	15	11	4,8
<b>Ensemble salariés</b>	<b>129 996</b>	<b>21 768 471</b>	<b>167</b>	<b>130 127</b>	<b>21 457 767</b>	<b>165</b>	<b>0</b>	<b>- 1</b>	<b>38,2</b>
Demandeurs d'emploi aidés	29 016	7 362 276	254	28 300	7 265 070	257	- 2	- 1	8,3
Autres demandeurs d'emploi	9 827	3 178 459	323	10 468	3 233 814	309	7	2	3,1
<b>Ensemble demandeurs d'emploi</b>	<b>38 843</b>	<b>10 540 735</b>	<b>271</b>	<b>38 768</b>	<b>10 498 884</b>	<b>271</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11,4</b>
Particuliers	81 025	11 874 193	147	90 339	12 277 765	136	11	3	26,6
Particuliers : publics inter-âges	56 273	1 439 317	26	53 321	1 403 660	26	- 5	- 2	15,7
<b>Ensemble particuliers</b>	<b>137 298</b>	<b>13 313 510</b>	<b>97</b>	<b>143 660</b>	<b>13 681 425</b>	<b>95</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>42,2</b>
Autres (commerçants, prof. lib.)	30 942	2 495 419	81	27 702	2 868 349	104	- 10	15	8,1
<b>Ensemble particuliers et autres</b>	<b>168 240</b>	<b>15 808 929</b>	<b>94</b>	<b>171 362</b>	<b>16 549 774</b>	<b>97</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>50,4</b>
<b>Total</b>	<b>337 079</b>	<b>48 118 135</b>	<b>143</b>	<b>340 257</b>	<b>48 506 425</b>	<b>143</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>100,0</b>

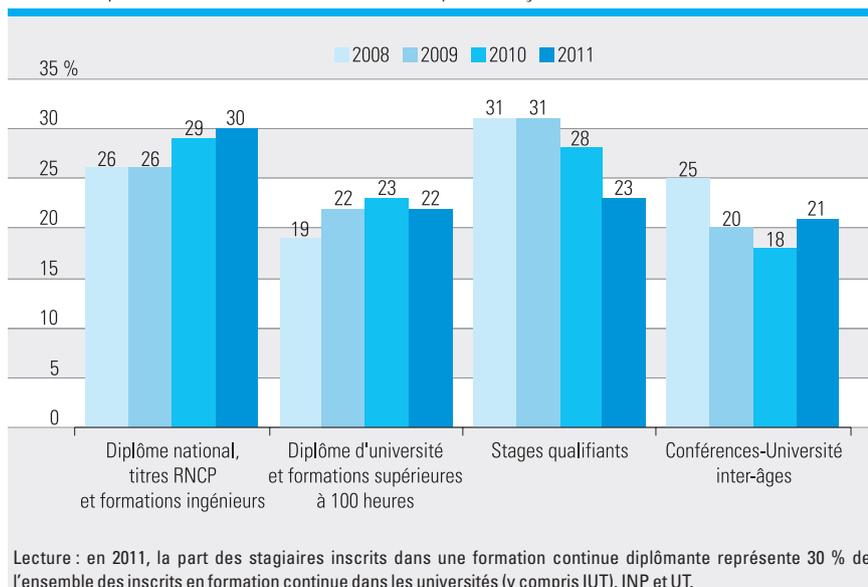
Source : MEN-MESR DEPP

**LA FORMATION CONTINUE UNIVERSITAIRE EST PRINCIPALEMENT UNE FORMATION DIPLÔMANTE**

30 % des stagiaires inscrits en formation continue dans les universités suivent une formation menant à des diplômes nationaux ou à des titres inscrits sur demande au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), avec une durée moyenne en hausse qui atteint 325 heures en 2011. L'inscription à un diplôme d'université (DU) concerne 22 % des inscriptions (voir encadré « Sources, champ et définitions »), majoritairement dans des disciplines médicales (70 %), avec une durée moyenne de 113 heures (graphique 3). Le nombre d'inscrits pour les formations courtes, hors conférences culturelles, après une forte augmentation entre 2005 et 2006 (+ 3 points) et un maintien ensuite autour de 30 %, diminue. Il représente 23 % des formations en 2011 avec une durée moyenne en baisse également (27 heures). Enfin, il y a 21 % des stagiaires inscrits aux conférences culturelles inter-âges, pour une

**GRAPHIQUE 2 – Répartition des inscrits à l'université selon la formation suivie de 2008 à 2011 (%) - universités publiques (y compris IUT), INP et UT**

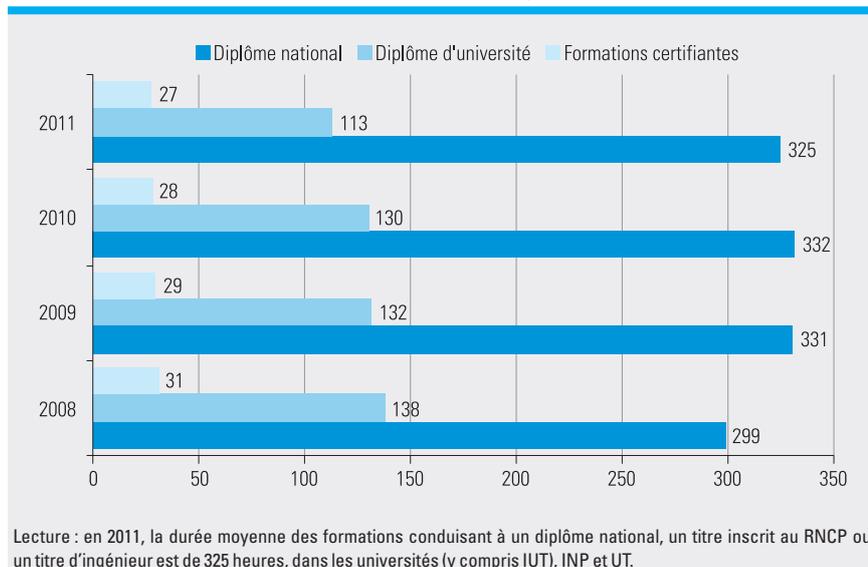
France métropolitaine + Dom + Nouvelle-Calédonie + Polynésie française



Source : MEN-MESR DEPP

**GRAPHIQUE 3 – Évolution de la durée moyenne de formation de 2008 à 2011 par type de formation (en heures) - universités publiques (y compris IUT), INP et UT**

France métropolitaine + Dom + Nouvelle-Calédonie + Polynésie française



Source : MEN-MESR DEPP

**TABLEAU 3 – Diplômes délivrés en formation continue (FC) en 2010 et 2011 par type d'établissements**

France métropolitaine + Dom + Nouvelle-Calédonie + Polynésie française

	Universités (IUT inclus) INP et UT		Grands établissements et écoles d'ingénieurs publiques		CNAM		Total	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Nombre de diplômes nationaux délivrés en FC	37 845	42 364	945	861	4 647	4 576	43 437	47 801
Nombre de diplômes d'établissements (DU) en FC	23 231	22 317	150	208	1 022	1 046	24 403	23 571
<b>Ensemble des diplômes délivrés en FC</b>	<b>61 076</b>	<b>64 681</b>	<b>1 095</b>	<b>1 069</b>	<b>5 669</b>	<b>5 622</b>	<b>68 179</b>	<b>71 372</b>
Part des diplômes nationaux délivrés en FC (%)	62	66	86	81	82	81	64	67
Part des diplômes d'établissements (DU) délivrés en FC (%)	38	34	14	19	18	19	36	33
<b>Ensemble des diplômes délivrés en FC (%)</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Nombre total de diplômes nationaux délivrés	422 977	464 881	7 871	9 280	5 900	5 775	429 899	479 936
Part de la FC dans le total des diplômes nationaux délivrés (%)	9	9	11	9	67	67	10	10

Source : MEN-MESR DEPP

durée moyenne de 26 heures. La répartition par type de formation suivie est sujette à des variations selon les choix des universités de rattacher ou non la gestion de l'activité de conférences culturelles inter-âges à leurs activités de formation continue. Ainsi, la baisse de la part représentée par cette activité depuis 2009 est en partie liée au changement de mode de gestion ainsi qu'à un meilleur recensement de ces publics par les universités.

**UNE FORMATION TOUJOURS PLUS PROFESSIONNALISANTE**

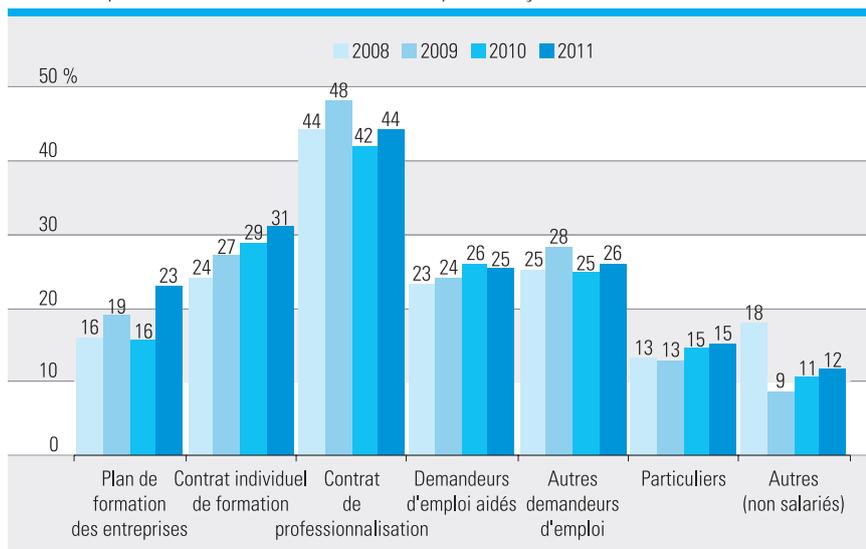
La part moyenne des heures-stagiaires qui se déroulent en stage pratique augmente significativement : elle passe de 21 % en 2010 à 25 % en 2011. Ce constat est principalement vrai pour les stagiaires inscrits au titre du plan de formation de leur entreprise, dont la part des heures en stage pratique par rapport à l'ensemble de leur formation augmente de près de 50 %, passant de 16 % à 23 % (graphique 4).

**71 000 DIPLÔMES DÉLIVRÉS AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DANS LE SUPÉRIEUR**

Au total, en 2011, plus de 71 000 diplômes ont été délivrés au titre de la formation continue organisée par les établissements publics d'enseignement supérieur (y compris les diplômes complets validés par la validation des acquis de l'expérience). Les universités contribuent à 91 % de l'ensemble, le CNAM à 8 % et les écoles d'ingénieurs à 1 %. Les diplômes attribués sont à 67 % des diplômes nationaux et 33 % des diplômes d'universités ou d'établissements (tableau 3).

**GRAPHIQUE 4 – Part des heures passées en stage pratique sur le total des heures de la formation de 2008 à 2011 selon le type de publics (%) - universités publiques (y compris IUT), INP et UT**

France métropolitaine + Dom + Nouvelle-Calédonie + Polynésie française



Source : MEN-MESR DEPP

En 2011, les universités ont accordé plus de diplômes nationaux ou équivalents qu'en 2010 : 66 % contre 62 %. Sur les 480 000 diplômes nationaux qui ont été délivrés en 2011 par les universités dans le cadre de la formation initiale et de la formation continue, 10 % le sont dans le cadre de cette dernière.

### LES DIPLÔMES DE NIVEAU II SONT LES PLUS DEMANDÉS

48 000 diplômes nationaux sont délivrés en formation continue dans les établissements d'enseignement supérieur (y compris les 2 200 diplômes complets validés par la VAE) en 2011. Les licences professionnelles

(12 700) – dont 58% sont préparés dans les IUT –, les masters professionnels (7 300) et les diplômes d'accès aux études universitaires (DAEU), au nombre de 5 300, représentent 50 % des diplômes délivrés en formation continue.

Les diplômes les plus demandés sont les diplômes de niveau II, qui représentent 44 % du total, soit deux points de plus qu'en 2010.

Le nombre de diplômes de niveau I perd un point (35 %) pour atteindre 17 000 ; le master professionnel représente 43 % de l'ensemble. Près de 13 000 licences professionnelles (dont 7 000 en IUT) ont été délivrées en 2011, soit 60 % de l'ensemble des diplômes de niveau II. Le nombre de diplômes de niveau III reste stable à 9 %, avec principalement les DUT qui en constituent 58 %. Le nombre des diplômes de niveau IV, préparé uniquement par l'université avec principalement le DAEU A (littéraire), baisse un peu pour atteindre 12 % (tableau 4).

Les écoles délivrent 62 % de MBA (*Masters of Business Administration*) et le CNAM 58 % de diplômes de niveau II.

**TABLEAU 4 – Diplômes nationaux délivrés en formation continue selon le type d'établissement et le niveau**

France métropolitaine + Dom + Nouvelle-Calédonie + Polynésie française

	Universités (IUT inclus) et INP		Grands établissements et écoles d'ingénieurs publiques		CNAM		Total	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Capacité en droit	142	187					142	187
DAEU A (littéraire)	4 395	4 389					4 395	4 389
DAEU B (scientifique)	719	931					719	931
<b>Total niveau IV</b>	<b>5 256</b>	<b>5 507</b>					<b>5 256</b>	<b>5 507</b>
DEUG, DEUST	972	1 087	3	13			975	1 100
DUT	2 195	2 556			19	19	2 214	2 575
Titres RNCP niveau III	340	203			396	482	736	685
Diplômes paramédicaux niveau III	40	55					40	55
<b>Total niveau III</b>	<b>3 547</b>	<b>3 901</b>	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>415</b>	<b>501</b>	<b>3 965</b>	<b>4 415</b>
Licences	3 150	3 524	10	5	931	997	4 091	4 526
Licences professionnelles	10 161	12 178			519	499	10 680	12 677
Master1-maîtrises	2 147	2 269					2 147	2 269
DCG	53	2					53	2
Titres RNCP niveau II	339	455			1 056	1 159	1 395	1 614
<b>Total niveau II</b>	<b>15 850</b>	<b>18 428</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>2 506</b>	<b>2 655</b>	<b>18 366</b>	<b>21 088</b>
DESS-DEA	1	112					1	112
DESCF-DSCG	1	1					1	1
Masters professionnels	6 795	7 282		8			6 795	7 290
Masters ingénieurs	46	82	169	70			215	152
Masters recherche	286	621	7	7			293	628
Masters	3 416	4 675	6	15	430	466	3 852	5 156
Mastères MBA	293	159	421	537			714	696
DRT, HDR	142	57					142	57
Diplômes d'ingénieurs (dont ingénieurs CNAM)	417	598	318	195	802	463	1 537	1 256
Capacité médecine	547	312					547	312
Titres RNCP niveau I	1 149	526	10	11	442	434	1 601	971
Doctorats	99	103	1		52	57	152	160
<b>Total niveau I</b>	<b>13 192</b>	<b>14 528</b>	<b>932</b>	<b>843</b>	<b>1 726</b>	<b>1 420</b>	<b>15 850</b>	<b>16 791</b>
<b>Ensemble des diplômes</b>	<b>37 845</b>	<b>42 364</b>	<b>945</b>	<b>861</b>	<b>4 647</b>	<b>4 576</b>	<b>43 437</b>	<b>47 801</b>

Source : MEN-MESR DEPP/Enquête n° 6 sur le « Bilan des actions de formation continue réalisées par les établissements publics d'enseignement supérieur »

**TABLEAU 5 – Nombre de stagiaires et d'heures-stagiaires par spécialité de formation (NSF) selon le type d'établissement en 2011**  
France métropolitaine + Dom + Nouvelle-Calédonie + Polynésie française

	Universités ( IUT inclus), INP et UT				Grands établissements et écoles d'ingénieurs publiques				CNAM et centres associés				Total stagiaires		Tota heures- stagiaires	
	Stagiaires		Heures- stagiaires		Stagiaires		Heures- stagiaires		Stagiaires		Heures- stagiaires		Effectif	%	Nombre	%
	Effectif	%	Nombre	%	Effectif	%	Nombre	%	Effectif	%	Nombre	%				
10 - Formations générales	67 084	19	4 486 344	9	291	1	182 012	6	5 989	7	384 592	2	73 364	16	5 052 948	7
11 - Mathématiques et sciences	18 020	5	2 535 801	5	485	2	78 937	2	2 583	3	394 899	2	21 088	5	3 009 637	4
12 - Sciences humaines et droit	61 911	17	7 270 685	15	7 645	35	204 858	6	9 327	11	1 671 219	10	78 883	17	9 146 762	13
13 - Lettres et arts	29 563	8	1 897 102	4	958	4	72 908	2	2 946	3	261 837	2	33 467	7	2 231 847	3
20 - Spécialités pluritechnologiques de production	3 503	1	1 209 435	3	1 881	9	307 749	9	865	1	159 517	1	6 249	1	1 676 701	2
21 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	571	0	193 405	0	1 348	6	998 890	30	83	0	16 619	0	2 002	0	1 208 914	2
22 - Transformations	2 260	1	797 502	2	780	4	167 770	5	1 902	2	269 188	2	4 942	1	1 234 460	2
23 - Génie civil, construction et bois	1 791	1	828 652	2	321	1	138 998	4	2 996	3	540 121	3	5 108	1	1 507 771	2
24 - Matériaux souples	42	0	21 990	0	28	0	680	0	0	0	0	0	70	0	22 670	0
25 - Mécanique, électricité, électronique	4 490	1	1 493 526	3	1 337	6	350 177	11	1 722	2	260 702	2	7 549	2	2 104 405	3
30 - Spécialités plurivalentes des services	1 542	0	340 168	1	24	0	3 999	0	23	0	1 700	0	1 589	0	345 867	1
31 - Échanges et gestion	31 361	9	10 895 624	23	3 187	15	272 921	8	37 645	43	9 745 618	58	72 193	15	20 914 163	31
32 - Communication et information	22 826	6	4 013 589	8	1 089	5	96 178	3	15 268	17	2 421 489	14	39 183	8	6 531 256	10
33 - Services à la personne	89 138	25	9 473 559	20	2 288	10	390 449	12	4 019	5	288 123	2	95 445	20	10 152 131	15
34 - Services à la collectivité	3 928	1	1 034 008	2	51	0	27 320	1	1 252	1	203 425	1	5 231	1	1 264 753	2
41 - Capacités individuelles et sociales	15 770	4	1 287 669	3		0		0	1 940	2	100 156	1	17 710	4	1 387 825	2
42 - Activités quotidiennes et de loisirs	2 807	1	83 170	0	129	1	3 356	0	0	0	0	0	2 936	1	86 526	0
<b>Total France entière</b>	<b>356 607</b>	<b>100</b>	<b>47 862 229</b>	<b>100</b>	<b>21 842</b>	<b>100</b>	<b>3 297 202</b>	<b>100</b>	<b>88 560</b>	<b>100</b>	<b>16 719 205</b>	<b>100</b>	<b>467 009</b>	<b>100</b>	<b>67 878 636</b>	<b>100</b>

Source : MEN-MESR DEPP/Enquête n° 6 sur le « Bilan des actions de formation continue réalisées par les établissements publics d'enseignement supérieur »

## QUATRE GROUPES DE SPÉCIALITÉS RASSEMBLENT 68 % DES STAGIAIRES

Tous types d'établissements confondus, les spécialités des « Services à la personne » accueillent 95 000 stagiaires pour 10 millions d'heures-stagiaires. « Sciences humaines et droit » accueillent 79 000 stagiaires pour 9 millions d'heures-stagiaires, les « Formations générales » 73 000 stagiaires pour 5 millions d'heures-stagiaires, et le groupe « Échanges et

gestion » 72 000 stagiaires pour 21 millions d'heures-stagiaires (tableau 5).

La répartition des stagiaires inscrits par spécialité de formation reste la même qu'en 2010 avec, pour les universités, un quart des inscriptions dans les « Services à la personne » (essentiellement la santé) suivie de « Formations générales » pour 19 % des inscrits et « Sciences humaines et droit » pour 17 % des inscrits. Le reste des inscrits se répartit entre les autres spécialités.

Au CNAM, comme en 2010, les trois spécialités les plus représentées sont

« Échanges et gestion » qui concerne 43 % des inscrits puis « Communication et information » pour 17 % des inscrits et « Sciences humaines et droit » pour 11 %. Dans les écoles d'ingénieurs publiques, 35 % sont inscrits en « Sciences humaines et droit », 15 % en « Échanges et gestion » et 10 % en « Services à la personne ». Il faut noter par ailleurs qu'avec seulement 6 % des stagiaires, le groupe de spécialité « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » représente 30 % du volume des heures-stagiaires dans les écoles. ■

### pour en savoir plus

- « Une présence de plus en plus affirmée des entreprises dans la formation continue universitaire entre 2003 et 2008 »,  
*Note d'Information* 11.02, janvier 2011.

- « La formation continue universitaire accentue son caractère professionnalisant en 2008 »,  
*Note d'Information* 11.08, avril 2011.

- « La formation continue universitaire poursuit sa croissance en 2009 »,  
*Note d'Information* 12.07, mai 2012.

- « La formation continue universitaire en 2010 est dynamique »,  
*Note d'Information* 12.22, décembre 2012.

Consulter les documents statistiques sur les années 2005 à 2011 sur le Portail statistique :

- <http://www.education.gouv.fr> dans Statistiques/Base de données de Référence/La formation continue dans l'enseignement supérieur.

- les tableaux statistiques 2010, dont celui classant les établissements d'enseignement supérieur en 2011 par chiffre d'affaires de la formation continue, sont consultables sur le site.

[www.education.gouv.fr/statistiques](http://www.education.gouv.fr/statistiques)  
[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)  
[depp.documentation@education.gouv.fr](mailto:depp.documentation@education.gouv.fr)

## Les acteurs de la formation professionnelle continue

### Les publics de la formation continue

Les salariés du secteur privé et les agents de la fonction publique peuvent se former au titre du plan de formation de l'entreprise, en continuant à être rémunérés par l'employeur, ou au titre du droit individuel à la formation (DIF). Ce droit, créé par la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, permet à chaque salarié de capitaliser 20 heures de formation pendant six ans dans la limite de 120 heures. Le choix de la formation est arrêté en accord avec l'employeur. La formation au titre du DIF se déroule, en principe, en dehors du temps de travail et ouvre droit à une allocation de formation égale à 50 % du salaire net. Si le DIF est organisé sur le temps de travail, le salarié est rémunéré au taux normal. Les salariés peuvent bénéficier d'un congé individuel de formation (CIF) rémunéré pendant tout ou partie de leur temps de travail.

Les demandeurs d'emploi peuvent suivre une formation rémunérée soit dans le cadre d'actions financées par les régions ou par l'État, soit dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ce contrat, institué par la loi du 4 mai 2004 déjà citée, donne accès à une formation en alternance, sanctionnée par une certification professionnelle reconnue ou un diplôme. Il est financé par l'entreprise en échange d'exonérations de cotisations patronales de sécurité sociale.

Les particuliers sont des individuels payants inscrits à leur initiative pour suivre une formation librement choisie, en participant financièrement à tout ou partie de leur formation. Une sous-rubrique comprend des publics inscrits dans les universités inter-âges pour suivre des cycles de conférences.

Les non-salariés (agriculteurs, artisans, travailleurs indépendants, commerçants et professions libérales), appelés aussi « autres » dans cette Note, peuvent accéder à la formation. Ils participent obligatoirement au financement de la formation par le versement d'une contribution à un organisme collecteur habilité par l'État.

### Le financement de la formation professionnelle continue

La formation professionnelle continue est financée principalement par les fonds privés, les entreprises et les particuliers, ainsi que par les régions et l'État. **Les entreprises** ont l'obligation de financer des actions de formation. Les entreprises de dix salariés et plus peuvent organiser directement les formations ou verser leur contribution (1,6 % de la masse salariale) à des organismes collecteurs créés par les organisations patronales et les syndicats de salariés et agréés par l'État : organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA). En revanche, les entreprises de moins de dix salariés n'ont pas le choix et doivent verser leur contribution de 0,55 % de la masse salariale à un OPCA. Les fonds destinés à rémunérer les congés individuels de formation (FONGECIF) sont gérés par des OPCA particuliers : les OPACIF. Deux sortes d'OPCA existent : les OPCA des branches professionnelles (par métiers) et ceux dits interprofessionnels (l'AGEFOS PME, OPCALIA) qui collectent les fonds de formations des entreprises n'ayant pas d'obligation de verser à un OPCA de branche ou dont les branches professionnelles les ont désignés. Les OPCA financent l'alternance, mais aussi conseillent et accompagnent les acteurs du dispositif.

**Les conseils régionaux** financent des dispositifs en direction des jeunes de 16 à 25 ans et des demandeurs d'emplois et, en concertation avec l'État et les partenaires sociaux, élaborent le plan régional de développement de la formation professionnelle. De plus, l'État et les régions interviennent dans le cadre de contrats de plan État-régions septennaux en fonction d'objectifs prioritaires établis en commun et cofinancés.

**L'État** finance des actions de formation en direction des demandeurs d'emploi et de publics spécifiques (handicapés, immigrés, détenus, etc.). L'Union européenne accorde aussi des subventions.

### Les différents types de formation

**Formation continue diplômante** : les formations diplômantes sont sanctionnées par un diplôme d'État. Les diplômes sont classés par niveaux I, II, III, IV, V et V bis selon le nombre d'années d'études suivies.

**Formation continue certifiante** : les formations certifiantes débouchent sur un certificat de qualification figurant sur des listes établies par les commissions paritaires nationales de l'emploi des branches professionnelles. Elles sont reconnues par les branches professionnelles.

**Formation continue qualifiante** : les formations qualifiantes ont une visée professionnelle plus immédiate. Elles attestent en effet d'une qualification professionnelle acquise, bien qu'elles ne débouchent pas sur un titre. Elles peuvent être reconnues dans une convention collective.

## Sources, champ et définitions

Les données de cette Note proviennent de l'exploitation de l'enquête n° 6 auprès des établissements supérieurs publics sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et qui font de la formation continue.

Dans la présente étude, ces établissements ont été classés en trois types :

- le type « Universités » regroupe les 71 universités de métropole ainsi que leurs différentes composantes dont les instituts universitaires de technologie (IUT), les deux universités d'outre-mer (Antilles-Guyane et La Réunion), les deux universités de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française, les deux instituts nationaux polytechniques (INP) de Toulouse et de Grenoble et les trois universités de technologie (UT) de Belfort, Compiègne et Troyes, qui étaient incluses, dans le cadre de cette enquête, jusqu'en 2005 dans le type « Écoles », ainsi que Paris-Dauphine, ex-université Paris IX Dauphine jusqu'en 2004.

D'une année sur l'autre, des changements peuvent intervenir au sein des universités dans la gestion ou le recensement des stagiaires inscrits au titre de l'inter-âges. Afin d'obtenir un champ constant, pour 2011, on ne prend pas en compte les 15 000 stagiaires inter-âges de l'université

de Nantes et leur 200 000 heures-stagiaires et pour 2010, on ne prend pas en compte les 11 000 stagiaires de Lyon II et leurs 500 000 heures-stagiaires, ainsi que les 3 400 000 heures-stagiaires excédentaires de l'inter-âges d'une université, qui les avaient dénombrées par erreur ;

- deuxièmement, le type « Écoles et grands établissements » regroupe les grands établissements (l'INALCO, l'IEP de Paris, l'ENSAM et ses centres régionaux, l'École normale supérieure de Cachan et les ENS de province, l'École pratique des hautes études, l'École centrale de Paris et les Écoles centrales de Marseille, Lille, Lyon et Nantes, l'ENSAIT de Lille et les ENI de Brest, Metz, Saint-Étienne et Tarbes, l'ENSCI de Limoges, l'ENSEA de Cergy, l'ENSMM de Besançon, les ENSI de Bourges et Caen, les INSA de Lyon, Rouen, Strasbourg et Toulouse, l'IFMA de Clermont-Ferrand, SUPMECA à Saint-Ouen, l'ENSSIB, l'ENS Louis-Lumière, l'ENS Arts du Théâtre de Lyon et Agrosup à Dijon ;

- pour finir, le type « CNAM », avec le Grand établissement et ses centres régionaux regroupés en association (ARCNAM) constitue la troisième catégorie d'établissements dispensateurs de formation continue.